

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

Ouagadougou, le 12 juin 2023

N°2023 __ 016F __ /MARAHS/SG/DMP

Avis d'appel d'offres ouvert international accéléré pour l'acquisition d'engrais (NPK, urée et fumure organique) au profit des producteurs dans le cadre du Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF).

Financement : PRET FAT N° 5900150003504 ET DON FAT N° 5900155017758 DU 27/02/2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) a sollicité un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'engrais (NPK, urée et fumure organique) au profit des producteurs dans le cadre du Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF).

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots :

- **Lot 1 :** Acquisition d'engrais (NPK, urée et fumure organique) au profit des **Régions des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins ;**
 - **Lot 2 :** Acquisition d'engrais (NPK, urée et fumure organique) au profit des **Régions du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du plateau central et du Sud-Ouest ;**
 - **Lot 3 :** Acquisition d'engrais (NPK, urée et fumure organique) au profit des **Régions du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel.**
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'intrants (**NPK, Urée et fumure organique**) au titre de l'année 2023 pour le Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production agricole au Burkina Faso (PURPA-BF). Le délai de livraison est fixé à quarante-cinq (45) jours calendaires maximum. Le contenu des offres ainsi que les exigences de qualification du soumissionnaire pour l'attribution du marché sont indiqués dans le Dossier d'appel d'offres.
 3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le [Cadre de Passation des Marchés de la Banque](#)² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
 4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) ; Immeuble du MARAHS sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00 à 09 / Poste 4019 **E-mail :** dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : Le matin : 07 h 30 mn à 12 h 30 mn, l'après-midi : 13 h 00 mn à 16 h 00 mn.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 00 poste 4019, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 10 juillet 2023 à 09 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **lundi 10 juillet à 9 heures 15 minutes (heure locale)**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant :
 - ✓ **Lot 1 : cent sept millions huit cent mille (107 800 000) F CFA ;**
 - ✓ **Lot 2 : cent dix millions (110 000 000) F CFA ;**
 - ✓ **Lot 3 : quatre-vingt-quinze millions neuf cent mille (95 900 000) F CFA.**
8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation inclus dans le dossier d'appel d'offres ».
9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA)

Projet : Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (226) 25 49 99 00/Poste 4019

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00 à 09 / Poste 4019.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO

Administrateur des services financiers